



## Théorie

### Module tronc commun 1 (TC1) : 6H00 (jour 1)

- Les différentes grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc ...
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc...).
- Les différents DOMAINES DE TENSION.
- Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
- L'Habilitation : Principe, symboles
- Prescriptions des différentes ZONES DE TRAVAIL.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique

### Module Manœuvre en BT (BE manœuvre) : 8H00 (jour 2)

- Les risques à l'intérieur d'une armoire, d'un local ou en champ libre,
- Mise en œuvre des EPI,
- Les appareillages électriques :
- réalisation de manœuvres d'exploitation ou consignation
- Suivi de la documentation et des instructions



WWW.QUALICERT.FR

## Programme

**Pré requis :** Avoir préalablement reçu une formation en électricité adaptée aux opérations confiées à la personne concernée

**Objectif(s) de la formation :** Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordements simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires

**Public Visé :** Personnel d'exploitation ou d'entretien « non électricien » appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques

**Référent pédagogique :** Mr DUPONT Mickaël

### **Moyens pédagogiques :**

Projection du cours de référence par vidéo projecteur, étude de cas concrets, démonstration d'EPI ; Matériel réglementaire (armoire électrique BT type tertiaire, VAT, gants, casque, outils...)

**Remise d'un livret pédagogique.**

**Nombre de participants :** 4 au minimum et 12 au maximum

**Durée :** 14 heures soit 2 jours

**Validation :** Contrôle des connaissances théoriques et évaluation pratique. Une attestation individuelle de formation BE Manœuvre est délivrée

**Règlementation :** Norme NF-C 18-510

**Recyclage tous les 3 ans selon la Norme**

## Pratique



La pratique est réalisée tout au long de la formation théorique directement en salle. Une séance de Travaux Pratiques (TP) sur sites est prévue pour la validation pratique de la formation...

### **Nouvelle norme 2012 NF C 18-510**



**NOTRE + FORMATION**  
**P.A.V. "Prestation Après Vente"**  
Nous gérons le suivi de vos recyclages